



PRÉFET DE LA NIÈVRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nevers, le 20 juin 2024

Intempéries dans la Nièvre

Cette nuit, le département a été traversé par un épisode de pluies intenses.

Ce phénomène météorologique a provoqué des inondations et des chutes d'arbre dans une zone allant du Sud Ouest au Nord Est du département. Des routes sont coupées. Des phénomènes de ruissellement ont provoqué des inondations localement fortes.

Les services de l'État et des collectivités sont à la manœuvre pour rétablir une circulation normale et venir en aide aux sinistrés.

Des opérations de pompage, de nettoyage de la voirie et de déblaiement des arbres sont en cours.

Rappel aux usagers :

Ces conditions météorologiques et leurs conséquences appellent une vigilance accrue de la part de tous, et en particulier des usagers de la route. Le préfet de la Nièvre rappelle les principales consignes de sécurité afin d'éviter les accidents :

- **Dans la mesure du possible, éviter les déplacements ;**
- **En cas d'obligation de déplacement :**
 - Se renseigner sur l'état des réseaux routiers ;
 - Sur la route, adopter une conduite prudente s'arrêter en sécurité en évitant les zones boisées et les zones inondables.
 - Respecter les interdictions ou consignes qui sont données par les forces de l'ordre
- Il est demandé de ne pas saturer les lignes d'appel d'urgence pour des demandes qui n'en seraient pas.

Une cellule d'information du public est mise en place au 09 70 80 90 40.